

Les amis d' **Accompagner**

Ensemble, pas à pas !

Un Service d'Accueil et d'Orientation Sociale

Ce service propose un suivi social aux personnes qui se présentent à la permanence. Un "plan des démarches" est établi, et si le bénéficiaire le souhaite, un accompagnement de terrain est organisé.

02.580.20.30

bruxelles@accompagner.be

Un Service d'Accompagnement Ambulatoire

Ce service répond aux institutions publiques ou privées qui demandent un accompagnement de terrain pour leurs bénéficiaires. Le suivi social de ceux-ci est assuré par le partenaire demandeur.

02.580.20.33

info.saa@accompagner.be

Notre Action

- * Promouvoir et favoriser l'autonomie d'action de toute personne en difficulté en vue d'une meilleure intégration sociale. A cet effet, des bénévoles formés l'accompagnent physiquement sur le terrain dans les démarches nécessaires pour retrouver ses droits et pouvoir assumer ses responsabilités de citoyen.
- * Étendre cette même action d'accompagnement de terrain à toute personne en perte irrémédiable d'autonomie afin de lui permettre de continuer à vivre dignement et à se sentir valorisée au sein de la société.
- * Proposer ces mêmes services à toutes les associations et organisations privées ou publiques sollicitant ce type d'accompagnement de terrain pour leurs propres bénéficiaires, afin de leur permettre d'accroître ainsi l'efficacité de leur action.
- * Offrir l'accompagnement administratif et informatique nécessaire à toute personne désarmée devant la pression numérique croissante qui tend à déshumaniser la relation entre les prestataires de service et leurs clients.

Quelques chiffres (en 2024)

1349 accompagnements organisés à la demande d'une institution partenaire

137 services partenaires ont demandé des accompagnements

636 personnes accompagnées

Une **50^{taine}** de bénévoles dont une **30^{taine}** d'accompagnants



CAP/4604



Comment ça marche ?

1.

L'un de vos bénéficiaires aurait besoin d'aide pour réaliser une démarche

Mais il ne peut pas y aller seul et vous ne pouvez pas l'accompagner ?

Nos domaines d'intervention

santé justice
administration budget emploi logement
enfance santé mentale formation
droit des étrangers jeunesse handicap

Pour quelles démarches ?



2.

**Vous introduisez une demande d'accompagnement
Via le formulaire sur notre site internet**

Au plus tard 5 jours avant

Le service est gratuit

L'accompagnement vous est confirmé

Nous préparons la mission d'accompagnement et la confions à l'un de nos bénévoles

3.

Notre bénévole accompagne votre bénéficiaire sur le terrain pour réaliser la démarche

Partout à Bruxelles mais aussi en dehors

Toujours en transports en commun



Une équipe de bénévoles accompagnants de terrain

Secret professionnel Formations obligatoires

Multilingue : anglais, roumain, néerlandais, arabe, russe, espagnol, italien, etc.

4.

**Au retour de sa mission,
le bénévole réalise un rapport**

Toutes les informations récoltées durant l'accompagnement sont communiquées au partenaire par écrit afin de continuer le suivi de son bénéficiaire



Les amis d'**Accompagner**

Ensemble, pas à pas

